



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

DOSSIER D'ELABORATION CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) 2022-2026

COMMUNE DE LESPIGNAN



Envoyé en préfecture le 12/10/2022

Reçu en préfecture le 12/10/2022

Affiché le 14 OCT 2022

ID : 034-213401359-20221010-D2022_10_10_005-DE

Analyse des données quantitatives et qualitatives :

Pour cette première étape de diagnostic, le partenaire pourra s'appuyer sur les données INSEE, Caf, les différents diagnostics déjà réalisés dans le cadre de projets de territoire (CRTE, PETR etc...), l'analyse des besoins sociaux, etc

✧ **Description du territoire d'intervention** (commune, intercommunalité) :

La commune de Lespignan se situe dans le département de l'Hérault et fait partie de la communauté de communes de la Domitienne qui comprend 8 villages : Cazouls-lès-Béziers, Colombiers, Lespignan, Maraussan, Maureilhan, Montady, Nissan-lez-Enserune, Vendres. La communauté de communes compte 28 194 habitants répartie sur 171,9 km².

La commune de Lespignan partage la compétence Enfance Jeunesse avec la communauté de communes.

Lespignan se situe à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Béziers, à environ 20km à l'est de Narbonne, et à une dizaine de kilomètres de la mer Méditerranée.

✧ **Population** : nombre d'habitants, évolution démographique, tranches d'âge, typologie des familles, familles monoparentales, taux de pauvreté, taux de chômage et situation vis-à-vis de l'emploi, CSP ...

Lespignan compte 3 299 habitants (données Insee 2019) répartie de la façon suivante :

- 521 enfants de 0 à 14 ans (15.8% contre 17.2% en 2008)
- 458 de 15 à 29 ans (13.9% contre 15.3% en 2008)
- 543 de 30 à 44 ans (16.5% contre 18.6% en 2008)
- 681 de 45 à 59 ans (20.6% contre 21% en 2008)
- 1 096 plus de 60 ans (33.2% contre 27.9% en 2008)

En ce qui concerne le secteur Enfance – Jeunesse, 670 enfants sont comptés sur la commune (Caf 2021) dont :

- 95 enfants de moins de 3 ans (14%)
- 91 de 3 à 5 ans (14%)
- 131 de 6 à 9 ans (20%)
- 229 de 10 à 15 ans (34%)
- 124 de 16 ans et plus (19%)

Le nombre d'enfants est stable depuis quelques années, néanmoins la part des +10 ans augmente.

Le nombre de femmes et d'hommes est quasi égal.

Environ 36% des couples ont des enfants, et généralement 1 ou 2 enfants.

Le nombre de naissances par an oscille autour de 35 naissances.

Le taux de familles monoparentales est de 19% (données Caf 2021) pour les allocataires Caf, et de 32% des familles selon l'Insee.

Parmi les personnes en activité, on trouve en premier les employés (34.2%) puis les ouvriers (22.3%), puis les professions intermédiaires (20%), les artisans ou les commerçants (13.6%), les cadres et professions intellectuelles supérieures (8%) et les agriculteurs (1%)

Les retraités représentent 1/3 des habitants.

Le taux de chômage est de 17.1% sur la commune, et de 15.1% pour les personnes de 25 à 59 ans.

Le taux de pauvreté est de 17%.

Envoyé en préfecture le 12/10/2022

Reçu en préfecture le 12/10/2022

Affiché le 14 OCT. 2022

ID : 034-213401359-20221010-D2022_10_10_005-DE

La majeure partie des enfants est scolarisée jusqu'à 18 ans.

Les diplômes les plus représentés sont le baccalauréat et le secteur professionnel (BEP, CAP) pour 31.5% des habitants.

58.9% des habitants ont un niveau scolaire inférieur au baccalauréat, 20.6% ont un niveau bac ou équivalent, 20.6% ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

35.5% des femmes exercent à temps partiel contre 8.6% des hommes (Insee 2019).

Le revenu disponible par unité de consommation en 2019 était de 20 310 € (20 640 € au niveau du département / 20 510 € sur la CC La Domitienne).

📌 Quels constats ? Quelle analyse ?

A partir des données, on constate que dans le secteur enfance – jeunesse, un tiers des enfants Lespignanais sont des adolescents.

Les actions envers cette tranche d'âge pourraient donc être développées.

La création actuelle de lotissements sur la commune et les projets prévus en 2023 vont apporter des modifications de la typologie de la population et une croissance du nombre d'habitants.

La population de Lespignan évolue tous les ans mais aujourd'hui, elle reste âgée : les plus de 60 ans représentent 1/3 des habitants.

En effet, depuis 2008, elle accroît chez les plus de 60 ans et diminue dans les autres tranches d'âges.

Le vieillissement de la population est une réalité dans le département notamment dû au climat doux poussant les séniors vers la Méditerranée.

À Lespignan, on constate que les personnes âgées sont le plus souvent nées ici.

Ce constat a déjà poussé les acteurs locaux à développer des actions envers ce public au travers des actions du CCAS (mise en place d'ateliers mémoire, d'ateliers sports passion, animations dans le cadre de la semaine bleue, goûter du 3^{ième} âge, portage de repas à domicile).

Le nombre de familles monoparentales est relativement élevé.

❖ **Habitat et cadre de vie** : logement sociaux/privés, typologie de logement et d'occupation, logements vacants, logements dégradés, projets urbanistiques et PLU, problématiques liées au logement...

En 2019, Lespignan comptait 1 852 logements :

- 1 496 résidences principales (80.8%)
- 127 résidences secondaires (6.9%)
- 228 logements vacants (12.3%)

Environ 87 % sont des maisons et 11% des appartements dont seulement 1,7% sont sur-occupés.

Près de 73% des foyers sont propriétaires de leurs biens.

La ville est constituée principalement de maisons (87.6%) confortables dont les 3/4 possèdent plus de 4 pièces.

72.8% des habitants sont locataires, 24.5% sont locataires, dont 5.7% d'un logement à loyer modéré (en hausse depuis 2013).

28.8% des habitants a emménagé il y a moins de 4 ans, 55% il y a 10 ans ou plus.

La mise en place du « Permis de louer » sur la commune depuis novembre 2021 s'adresse à tous les logements d'un périmètre définissant le centre ancien de la commune et à ceux construits avant 1990 sur le

reste du territoire. Cette mesure concrétise l'engagement des élus dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre et permet de s'assurer que le parc locatif privé de la commune respecte les normes en vigueur.

Différents projets de construction sont prévus sur la commune. Au niveau du Cercle et des Cruzels, ce sont 43 logements individuels (T4 et T5) et 32 logements sociaux (T2 et T3) qui sont sortis de terre en 2021 et qui seront habités en 2022.

Pour 2022 – 2023, dans le quartier de la ZAC Camp Redoun, les tranches 3 et 4 actuellement en cours dont l'ensemble des lots sont déjà vendus vont apporter 37 constructions de maisons et 36 logements collectifs ; les tranches 5 et 6 qui débutent actuellement vont apporter 39 lots supplémentaires. La deuxième tranche du Lotissement du Cercle va apporter 18 constructions de maisons individuelles et les Hauts de la Méjarié 9 constructions supplémentaires.

Considérant la typologie des logements projetés et la moyenne par foyer sur la commune qui se situe à 2,4 personnes, ce sont environ plus de 400 nouveaux résidents qui sont attendus d'ici fin 2023.

: Quels constats ? Quelle analyse ?

D'ici 2023, ce sont environ 180 logements qui seront construits à Lespignan représentant environ 430 personnes. La commune passera la barre des 3 500 habitants nécessitant des aménagements particuliers afin d'accueillir les enfants au sein des différentes structures (écoles, garderie, centre de loisirs).

La population lespignanaise ayant connaissance des projets de construction sont réactifs pour présenter leur dossier afin d'accéder à des logements sociaux neufs.

La part des logements vacants est relativement importante, et en augmentation.

✧ **Équipements, services et vie associative** : écoles-collèges-lycées, PEDT-Plan mercredi, équipements sportifs, culturels, de santé, associations, contractualisations existantes avec d'autres partenaires, structures d'accueil et de proximité existantes et en projet (type accueils de loisirs et EAJE avec nombre de places, RPE, LAEP, PIJ, MLI, France ServiceS, CCAS, PAEJ, dispositifs d'accès aux droits...)

Petite-enfance

Concernant l'offre d'accueil petite-enfance, 149 assistantes maternelles sont en activité sur la communauté de communes. Elles sont 19 sur Lespignan dont 19 en activité (mai 2022) pour 59 agréments (soit 59 places d'accueil).

Une Maison d'Assistante Maternelle est en projet et devrait voir le jour en 2023.

Il n'y a pas de crèche sur la commune. Les crèches les plus proches sont à Vendres (crèche municipale PSU), Colombiers (micro-crèche PAJE) ou sur Béziers.

Il existe également un RPE (Relais Petite Enfance) itinérant basé au siège de la communauté de communes La Domitienne à Maureilhan.

Dans le cadre de leurs activités, le RPE utilise un local communal appelé « ex-cantine » 1 à 2 fois par mois pour y proposer des animations (motricité, jeux, éveil...) ou des ateliers à destination des assistantes maternelles.

Un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) est présent sur Béziers et un autre intercommunal intitulé la Bougeothèque sur la commune de Nissan-Lez-Enserune.

Une permanence du bus PMI est présente 2 mardis par mois sur la commune voisine de Nissan-lez-Enserune.

Equipements scolaires

Envoyé en préfecture le 12/10/2022

Reçu en préfecture le 12/10/2022

Affiché le **14 OCT. 2022**

ID : 034-213401359-20221010-D2022_10_10_005-DE

Sur la commune de Lespignan se trouvent :

- une école maternelle comptant 127 enfants, répartis en 5 classes à la rentrée 2022-2023.
- une école élémentaire avec 192 inscrits, répartis en 8 classes + 1 Ulis à la rentrée 2022-2023

À la rentrée 2022, le nombre important d'inscriptions a engendré une ouverture de classe à l'école maternelle.

Un PEDT (Projet Éducatif du Territoire) signé entre les différents acteurs de l'Enfance sera renouvelé en septembre 2022 pour une durée de 5 ans.

Le collège de secteur est sur la commune de Vendres et le lycée sur Sérignan.

Un système de ramassage scolaire est mis en place.

Enfance - Jeunesse

L'offre de services du secteur Enfance et Jeunesse concerne toutes les tranches d'âges.

Il existe :

- un accueil de loisirs péri et extrascolaire « Les Pitchounets » pour les maternels (matin, midi, soir, mercredis et petites vacances – hors Noël)
Les agréments matin/soir sont de 28 enfants.
L'agrément méridien est de 56 enfants.
L'agrément mercredi et vacances est de 24 enfants.
- un accueil de loisirs péri et extrascolaire « La Cardonilha » pour les élémentaires (matin, midi, soir, mercredis et petites vacances – hors Noël)
Les agréments matin/soir sont de 36 enfants.
L'agrément méridien est de 108 enfants.
L'agrément mercredi et vacances est de 36 enfants.

L'été, il n'y a pas de structures d'accueils pour les moins de 6 ans et les plus de 6 ans sont reçus à Vendres à l'accueil de loisirs des Sablières.

Cette structure fonctionne dans le cadre d'un SIVOM (Syndicat Intercommunaux à Vocation Multiple) regroupant les Villes de Vendres, Valras-Plage, Maraussan, Nissan-lez-Enserune et Lespignan.

Les sablières offrent 29 places au mois de juillet et 18 au mois d'août pour les enfants de Lespignan. Un ramassage par bus est organisé par le Syndicat dans chaque commune (8h30 au départ et entre 18h15 et 18h30 pour le retour).

La salle des jeunes qui accueille les adolescents est ouverte le mercredi de 13h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires (sauf 3 semaines au mois d'août et vacances de Noël).

Tous ces accueils font l'objet d'une déclaration auprès des Services Départementaux de la Jeunesse, de l'Engagement et aux Sports.

La commune de Lespignan prévoit l'ouverture d'un Portail familles à la rentrée scolaire 2022 pour les inscriptions et les règlements de leur enfant aux activités périscolaires et extrascolaires.

Une ludothèque itinérante basée sur Colombiers en gestion intercommunale se déplace sur les différentes structures de la Communauté de Communes, depuis septembre 2021.

Autres équipements

La Ville est très active grâce à ses 35 associations sportives, ludiques ou artistiques.

Le village possède 2 stades, un city stade, un boulodrome, une salle de musculation, un jardin d'enfant et un parcours de santé.

Il y a également 2 salles des fêtes et deux autres salles utilisées par les associations dans le cadre de leurs activités.

Enfin, une médiathèque se trouve sur la commune animée par une assistante de conservation du patrimoine de la commune mais rattachée au réseau des Médiathèques de la Domitienne.

Un partenariat entre le village et le RLise (Réseau Local d'Insertion) de Vendres a été mis en place permettant d'intégrer des agents au sein du service Enfance Jeunesse et du service Techniques dans le cadre de ses missions d'insertion.

Enfin, pour l'accès au logement, et dans le cadre de sa politique sociale, la commune de Lespignan possède un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Une permanence d'une conseillère CESF se déroule une fois par mois, le vendredi matin. Cependant, l'agent CCAS oriente les personnes vers les conseillères en fonction des besoins.

En ce qui concerne les jeunes âgés entre 16 et 25 ans, une permanence de la MLI (Mission Locale d'Insertion) a lieu dans les locaux du RLise.

: Quels constats ? Quelle analyse ?

L'offre en matière d'équipements et de services est assez riche pour une commune de la taille de Lespignan.

Seul le secteur de l'accueil de loisirs maternel ne fonctionne pas l'été. Jusqu'à ce jour, les tentatives d'ouverture se sont avérées inutiles. Les parents semblent organiser leurs emplois du temps ou faire appel à leurs familles pour la garde de leurs enfants de moins de 6 ans.

Certains confient leurs enfants aux structures des communes avoisinantes et ne bénéficient donc pas de tarification modulée en fonction de leur quotient familial.

L'accueil des petits pourrait être envisagé si le besoin est avéré. Des aménagements des locaux devront alors être envisagés ainsi que des compléments de personnels qualifiés.

Le Portail Famille qui va prochainement être fonctionnel en septembre 2022 permettra aux parents, d'inscrire et de régler les prestations de leurs enfants (restauration scolaire, accueil périscolaire et ALSH). Ils pourront réaliser ces opérations directement en ligne depuis un ordinateur ou d'un smartphone et avoir accès à différentes sources d'informations.

Vie économique et emploi : commerces, zones artisanales, évolutions...

Il n'y a pas de zones artisanales sur la commune de Lespignan mais de nombreux artisans sont installés sur la commune.

Une dizaine de commerces et services sont présents. On trouve 2 boulangeries, 1 boucherie, 1 tabac, 1 épicerie, 1 primeur, 1 poissonnier, une pharmacie, 1 bar, 3 restaurants et un restaurant de vente à emporter. Au niveau services, la commune possède un bureau de poste, un service de taxi et ambulance, un service funéraire, 3 salons de coiffure, des esthéticiennes et une pharmacie.

Le marché s'installe sur la Place des Ecoles les lundis, mercredis et vendredis.

La zone commerciale la plus proche est celle de Colombiers à 5 minutes de voiture puis celles de Béziers et de Sérignan à environ 15 minutes en voiture.

: Quels constats ? Quelle analyse ?

Même si la Ville s'étend et se développe, elle souhaite conserver son esprit village avec des commerces de proximité.

La construction des lotissements prévue entre 2022 et 2023 devrait favoriser le développement de la vie économique. L'installation d'un centre médical est actuellement en cours ainsi que celle d'un supermarché.

✧ **Proximité et accessibilité des services à la population** : transports, logiques de déplacement...

Lespignan possède une ligne de bus en direction de Béziers. Cette ligne effectue 8 passages par jour en semaine (lundi-samedi).

Il y a également le bus scolaire qui rejoint le collège de Vendres et le lycée à Sérignan.

Une ligne vers les plages est ouverte pendant la période estivale (juillet, août).

Les gares routières et SNCF les plus proches sont celles de Béziers.

L'aéroport le plus proche est celui de Béziers Cap d'Agde.

↳ : Quels constats ? Quelle analyse ?

Lespignan est une commune très peu desservie en matière de transport.

Il n'y a pas de liaison vers les autres communes de la Domitienne ne facilitant pas les déplacements des jeunes vers les différentes structures sportives, ludiques, artistiques ou culturelles

✧ **Perspectives de développement et d'évolution du territoire** : modifications importantes du réseau routier, projets de création de lotissements, création d'équipements ...

La création d'un pôle Enfance Jeunesse est prévue pour 2023-2024.

Les différents projets de construction cités précédemment devraient accroître les demandes des parents sur tous les temps d'accueils périscolaires.

↳ : Quels constats ? Quelle analyse ?

Le futur pôle Enfance Jeunesse devrait réunir sur un même lieu l'Enfance et la Jeunesse permettant d'accueillir un nombre plus important d'enfants, de décroiser les tranches d'âges, de mutualiser le personnel, de faciliter les passerelles entre les niveaux et de proposer une ouverture estivale.

Ce travail doit permettre d'identifier les points forts et faiblesses du territoire en concertation avec les partenaires.

2.1 - Bilan de la période contractuelle précédente (Ce) 2018-2021

Rappel des objectifs / orientations des élus	Réalizations
<p>L'offre d'accueil petite enfance</p> <ol style="list-style-type: none"> Maintenir des actions passerelles à destination des enfants, des familles et des assistantes maternelles, en lien avec les dispositifs existants sur la commune, tels que la médiathèque, et sur la Communauté de communes. Porter une attention particulière à l'émergence de projets petite-enfance. 	<p>Jusqu'en 2019, le RPE était accueilli dans les locaux du centre de loisirs élémentaire, mais il n'y a pas eu de passerelles effectuées avec les enfants maternelles durant la période 2018-2021.</p> <p>À partir de 2019, le RPE utilise la salle appelée « ex cantine » pour y proposer des animations (ateliers d'éveil). L'augmentation des effectifs de la restauration scolaire nécessitant plusieurs salles ne permet plus de les accueillir au centre de loisirs.</p> <p>Il serait intéressant de faire découvrir aux enfants prochainement scolarisés les locaux et le personnel encadrant.</p> <p>En ce qui concerne les projets, une maison d'assistantes maternelles, accueillant 8 enfants et 2 encadrantes devraient ouvrir en 2023 sur Lespignan. Ce dernier a été validé sur 2021.</p> <p>Différents ateliers se sont déroulés au sein de la Médiathèque.</p> <p>Ateliers d'éveil et animations en médiathèque :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2018 : 15 ateliers d'éveil et 5 animations en médiathèques et 10 ASMATS participantes 2019 : 14 ateliers d'éveil et 5 animations en médiathèques et 9 ASMATS participants 2020 : 10 ateliers d'éveil et 2 animations en médiathèque et 7 ASMATS participants 2021 : 13 ateliers d'éveil et 8 ASMATS participants <p>Sur 2020, ce sont 18 enfants du centre de loisirs, répartis sur 2 ateliers, et sur 2021, 52 enfants sur 6 ateliers (vidéo, kamishibai, conte, lecture, ciné) qui ont fréquenté la Médiathèque. Dans le secteur de la Petite enfance, 18 enfants du RPE y sont venus sur deux ateliers.</p> <p>Sur 2021, deux ateliers regroupant 25 enfants.</p> <p>En ce qui concerne les projets petite-enfance, une maison d'assistantes maternelles (MAM), accueillant 8 enfants pour 2 assistantes maternelles devraient ouvrir en 2023 sur Lespignan. Ce projet a été validé sur 2021.</p> <p>Il n'y a pas eu d'autres projets comme la construction d'une crèche privée sur la période de 2018 à 2021.</p>

<p>Le soutien à la parentalité</p> <ol style="list-style-type: none"> Maintenir les actions passerelles à destination des enfants et familles, en lien avec les dispositifs existants sur la commune tels que la médiathèque. Réfléchir au moyen d'y intégrer le public ados. Relayer l'information du LAEP intercommunal auprès des familles de la commune. 	<p>Un projet cinéma a eu lieu en 2020 avec 6 adolescents qui a abouti à la réalisation d'un court métrage. Il a été projeté devant les jeunes, les animateurs, la responsable de la Médiathèque et les élus le 8 juin 2022.</p> <p>Deux actions de soutien à la parentalité ont été menées à la Médiathèque. Le thème choisit a été le cyber-harcèlement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une expo de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales du 18 au 30 octobre 2021 Une conférence parents – enfants le 22 octobre 2021 <p>Malheureusement, cette action n'a pas reçu le succès escompté avec peu de participants.</p> <p>Des flyers ont été distribués pour communiquer sur l'ouverture du LAEP.</p>
<p>Les offres de service extrascolaire</p> <ol style="list-style-type: none"> Maintenir la continuité éducative, veiller à proposer une offre de qualité et maintenir une fréquentation stable des accueils de loisirs. Nouvelle organisation de l'espace ados afin de capter le public : participation des jeunes, actions spécifiques et/ou accompagnement de projets de jeunes. 	<p>Différents projets comme la découverte des percussions, des ateliers théâtres, initiation à l'occitan, des ateliers cuisine, zumba... ont été mis en place lors des ALP pour maintenir un accueil de qualité et éducatif.</p> <p>En 2020, Le COVID a eu un impact uniquement sur les effectifs périscolaires. Avec le télétravail, les enfants ont été gardés sur le midi et le soir.</p> <p>L'extrascolaire a même augmenté sur les vacances d'hiver et sur celles d'automne.</p> <p>Une nouvelle organisation de l'espace ados a été réfléchi en 2021 et est prévue sur 2022.</p> <p>La structure sera ouverte le mercredi par une directrice et un animateur permettant de mettre en place des projets avec et pour les jeunes.</p> <p>Des actions de prévention seront mis en place sur des sujets qui les concerne (confiance en soi, addictions, harcèlement...)</p>
<p>La coordination</p> <ol style="list-style-type: none"> Se référer au cahier des charges de la coordination Caf Maintenir le bon partenariat Maintenir la transversalité des actions passerelles 	<p>Continuité du partenariat avec des échanges réguliers avec les interlocuteurs de la CAF et le respect des délais de transmissions des données CAF sur la période 2018-2021.</p> <p>Un changement du chargé de coopération/coordonateur est en place depuis novembre 2021, suite au départ du Directeur Enfance – Jeunesse.</p>

Envoyé en préfecture le 12/10/2022

Reçu en préfecture le 12/10/2022

Affiché le 14 OCT. 2022

ID : 034-213401359-20221010-D2022_10_10_005-DE

2.2 – Résultats suite à la réalisation du diagnostic concerté (groupes de travail internes, groupes de travail partenariaux, échanges informels, entretiens, questionnaires...)

Les constats ? Points forts ? Points faibles ? Quels sont les grands enjeux du territoire ?

Le diagnostic, ainsi que les échanges avec les différents partenaires du territoire mettent en évidence différents points forts mais également des points faibles sur la commune de Lespignan.

Points forts :

- Son attractivité et son développement devraient apporter, d'ici quelques années, une évolution économique et de ce fait plusieurs projets dans les différents secteurs décrits dans le plan d'action.
- Un grand nombre d'associations, et des acteurs locaux (Médiathèque, Ludothèque, CC La Domitienne...) motivés permettant d'enrichir les partenariats et ainsi développer les actions de « vivre ensemble », de découverte culturelles et sportives, intergénérationnelles...
- RPE bien identifié par les assistantes maternelles
- Proximité des dispositifs de soutien à la parentalité (Nissan, Béziers...)
- Fréquentation élevée des accueils de loisirs, maternels, élémentaire et adolescents
- Depuis 2022, l'équipe d'animation est composée de 2 personnes pour le public adolescents permettant d'aboutir à différents projets (recyclage, banc des copains...)
- Des rencontres inter-centres avec les villes de la communauté de communes pourront être organisées.

Points faibles / enjeux :

- Déplacements limités par le manque de transport en commun
- Offre d'accueil qui peut être insuffisante en matière de petite enfance (0-3 ans)
- Peu d'actions de soutien à la parentalité sur la commune et manque d'investissement des familles dans les actions de soutien à la parentalité
- RPE mal identifié par les familles
- Part élevée de familles monoparentales
- LAEP intercommunal sur Nissan-lez-Enserune peu identifié par les familles
- Permanence du bus PMI sur Nissan-lez-Enserune très peu connue
- Pas d'accueil de loisirs des maternels sur la période estivale
- Locaux des accueils de loisirs vieillissant, sans climatisation et ne permettant pas de mutualiser les équipes, projets...
- Pas de portail famille jusqu'à septembre 2022
- Peu d'événements familiaux sur le village
- Peu de lien avec les autres ALSH du territoire
- Réseaux sociaux et écrans omniprésents dans la vie des enfants et jeunes

Quelles perspectives pour ce territoire ?

Les perspectives pour ce territoire seraient de développer les transports vers les villes de la Communauté de Communes mais également vers Béziers et son agglomération permettant plus de mobilité, de développer les accès à la culture, aux sports et aux loisirs.

Il faudrait également se réinterroger sur l'offre en matière d'accueil des enfants d'âge maternel sur la période estivale.

Enfin, il serait judicieux de créer un réseau de professionnel de l'enfance afin d'échanger, de partager les connaissances, s'entraider et mener des projets communs.

L'arrivée de populations est un enjeu fort, et la réponse aux besoins de cette nouvelle population (modes de gardes 0-3 ans, ALP ALSH, etc).





LE PLAN D'ACTION

Envoyé en préfecture le 12/10/2022
 Reçu en préfecture le 12/10/2022
 Affiché le  4 OCT. 2022
 ID : 034-213401359-20221010-D2022_10_10_005-DE

Thématiques <i>Exemples :</i> Petite enfance Enfance jeunesse Parentalité Animation de la vie sociale Accès aux droits Logement Handicap ***	Les constats Sur la base de quels constats – problématiques et/ou besoins identifiés (à partir des éléments de diagnostic)	Résultats attendus sur le territoire (à court terme ou moyen ou long terme) S'appuyer sur le diagnostic et le projet de territoire porté par les élus de la collectivité	Actions / projets à mettre en œuvre ou à poursuivre pour atteindre les résultats	Moyens à mettre en œuvre (financiers, humains)	Echéances sur la période contractuelle (5 ans)	Indicateurs d'évaluation de l'action ou du projet
Petite enfance	RPE peu identifié par les familles mais identifié par les assistantes maternelles. Permanences du RPE à Maureilhan. Méconnaissance des familles au niveau des ressources (bus PMI, etc). Méconnaissance du LAEP par les familles et manque de communication autour du dispositif.	Meilleure identification par les familles des dispositifs existants (RPE ? LAEP, etc). Augmentation de la fréquentation du LAEP par les familles de Lespignan, et des sollicitations au RPE. Adéquation entre offre d'accueil et demande sur la commune.	Mise en place de permanences RPE sur la commune, Communication auprès des familles Présence du RPE et du LAEP au forum des associations et lors de la fête de l'enfance.	Mise à disposition d'un bureau 2 fois par mois pour le RPE. Flyers distribués dans les écoles à chaque enfant Présence de l'équipe du RPE (au moins 1) sur deux samedis	A compter de 2023	Nombre de permanences RPE sur la commune. Nombre de familles de Lespignan reçues. Nombre de mailing réalisés et nombre de familles touchées. Nombre de familles sur le LAEP. Retour des familles.

	<p>Une soixantaine de places d'accueil pour les 0-3 ans sur la commune (assmat uniquement) pour environ 90 enfants 0-3 ans.</p> <p>Pas de crèche.</p>		<p>Veille autour du nombre de places d'accueils et la demande.</p>	<p>Récupération des données annuellement après de la Caf et du RPE.</p>	<p>À compter de 2023 – juin et septembre</p> <p>2022-2026 (présentations données au COPIL)</p>	<p>Suivi de l'évolution dans les bilans lors du COPIL.</p>
<p>Enfance Jeunesse</p>	<p>Les projets de construction (lotissements) augmenteront les demandes de services extrascolaires et périscolaires.</p> <p>Pas d'accueil ALSH maternel sur la période estivale.</p> <p>Locaux des accueils de loisirs non climatisés et séparés pour les maternels et les élémentaires.</p>	<p>Maintien d'une offre d'accueil de qualité et réponse aux besoins des familles.</p> <p>Augmentation des effectifs sur les différentes tranches et sur tous les temps d'accueil.</p>	<p>Création d'un pôle Enfance-Jeunesse permettant d'augmenter les capacités d'accueil et le confort des usagers et des équipes.</p>	<p>Création d'un bâtiment.</p> <p>Sollicitation des demandes d'aide financière (Caf, etc).</p> <p>Mutualisation des moyens humains. Accueil du matin et du soir (le mercredi et vacances) par 1 animateur de chaque tranche d'âge au lieu de 2 de chaque.</p> <p>Recrutement pour augmenter la capacité d'accueil.</p>	<p>Elaboration du programme et demandes financières en 2023.</p> <p>Livraison 2024 pour la création du pôle Enfance Jeunesse.</p> <p>A compter de la livraison du nouveau bâtiment.</p>	<p>Fréquentation des accueils de loisirs. Evolution des agréments (caf, statistiques).</p> <p>Réalisation de la construction.</p> <p>Effectivité de la réorganisation. Nombre de recrutements.</p> <p>Ouverture ou non d'un ALSH maternel en été.</p>

			Veille sur les besoins en termes d'accueil de loisirs maternel sur la période estivale.	Rester à l'écoute des familles et réaliser une enquête sur la demande, au besoin.	Durant la période et en fonction de l'évolution ou non des besoins des familles.	
Enfance Jeunesse - Prévention Adolescents	Les différents jeux « dangereux » ou défis omniprésents dans les cours de récréation et le développement des réseaux sociaux nous amènent à accompagner et à sensibiliser le public adolescent.	Prévention et baisse de la délinquance ou des actions d'incivilité.	Mise en place d'actions préventives auprès des adolescents. Organisation de 2 à 3 soirées de prévention par an à destination des jeunes sur des sujets qui les concernent. (confiance en soi, sécurité, addictions...)	Animations encadrées par des professionnels de la prévention comme des psychologues, des partenaires locaux (maison des adolescents...).	Chaque année à compter de 2024	Nombre d'actions de prévention et fréquentation. Chiffres de la Police Municipale concernant les incivilités commises par des jeunes.
Enfance Jeunesse - Sport Culture	Peu de circulation au sein du territoire (mal desservi par les transports). Peu de fréquentation des enfants et des jeunes sur la Médiathèque et la Ludothèque intercommunale.	Augmentation des effectifs sur les animations proposées, au sein des associations et dans les lieux culturels et ludiques. Découverte de nouvelles pratiques sportives, culturelles, ludiques en partenariat avec les acteurs locaux.	Sorties culturelles, ludiques pour découvrir la richesse du territoire (fabrication des olives, berlingots de Pézenas, savons artisanaux...). Projet en partenariat avec	Partenariat avec les associations, Médiathèque, Ludothèque. Déplacement en minibus.	De 2022 à 2026	État chiffré (bilan, statistiques) : nombre d'actions réalisées... Retour sur les inscriptions au sein des associations. Bilan réalisé auprès des partenaires (associations,

Envoyé en préfecture le 12/10/2022

Reçu en préfecture le 12/10/2022

Affiché le **14 OCT. 2022**

ID : 034-213401359-20221010-D2022_10_10_005-DE

			l'association « les amis de Lespignan » (spécialisée dans l'histoire de la ville, jeux d'antan, viticulture...) 1 fois par cycle (de vacances à vacances).			Médiathèque, Ludothèque...)
Enfance Jeunesse -- Modernisation	<p>Pas d'inscription en ligne possible pour toutes les activités péri et extrascolaires.</p> <p>Moyens de paiement limités (chèques ou espèces).</p> <p>Déplacement des familles dans le lieu d'accueil sur des créneaux horaires fixes.</p> <p>Déplacement vers la Trésorerie avec des sommes d'argent importantes.</p>	<p>Faciliter les inscriptions.</p> <p>Limiter le risque d'erreur, des impayés.</p> <p>Simplifier les traitements (liste d'enfants, recettes).</p> <p>Gain de temps.</p> <p>Offrir plus de visibilité du service aux familles.</p>	Mise en place d'un portail famille, avec la possibilité d'inscrire son enfant en ligne sur tous les temps péri et extrascolaires, et la création d'un espace personnel.	Audit, formations et coût de la mise à jour. Sollicitation subvention Caf.	Septembre 2022	<p>Questionnaire de satisfaction.</p> <p>Retour des parents.</p> <p>Evolution du volume d'impayés.</p>
Animation de la Vie sociale	<p>Pas d'événement organisé par le service Enfance Jeunesse.</p> <p>Peu d'événements familiaux sur le territoire.</p>	<p>Cohésion d'équipe.</p> <p>Renforcement les liens familiaux et du lien social sur le village.</p> <p>Visibilité du service et des associations locales.</p>	Organisation d'un événement familial (fête de l'enfance et de la jeunesse) en partenariat avec différentes associations	Présence de toute l'équipe d'animation, des élus, et de quelques associations.	De 2022 à 2026 si succès.	<p>Nombre de participants.</p> <p>Retours des enfants et des parents.</p>

			(sportives et parents d'élèves), Médiathèque, ludothèque, RPE...	Sollicitations de prestataires extérieurs. Communication.		Retours des partenaires.
Soutien à la parentalité	Peu d'actions de parentalité sur le village. Existence d'un LAEP intercommunal à Nissan-lez-Enserune.	Outiller les parents dans leur fonction parentale. Identification des besoins des parents.	Mise en place d'un questionnaire pour identifier les besoins des parents. Rencontre sportive comme des tournois (foot, rugby...) parents / enfants Soirée jeux parents / enfants. Théâtre forum.	Coût (prestataire extérieur). Possibilité de solliciter le fonds REAAP de la Caf. Présence d'animateurs, d'élus et d'acteurs locaux associatif ou intercommunal. Sollicitation de la ludothèque intercommunale.	De 2023 à 2026	Nombre de participants. Nombre d'actions mises en place. Retour des parents. Nombre et analyse des questionnaires.

Des constats partagés devront ressortir du diagnostic ; ils permettront de définir les objectifs généraux par thématique, des actions à mettre en œuvre pour les atteindre, les résultats attendus et les échéances.

La feuille de route type ci-dessous pourra servir de support à votre travail.

PARTIE 4

PRÉCISER LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET ÉVALUATION DE LA CTG

Préciser l'organisation de la fonction de chargé de coopération Ctg au sein de la collectivité en référence à la fiche repère Caf 34, fonction garante du pilotage, de la mise en œuvre de la Ctg sur le territoire.

Le chargé de coopération met en œuvre les orientations politiques et stratégiques de la collectivité en matière de développement social dans une dynamique de territoire. La collectivité dispose ainsi d'une vision transversale et prospective qui permet de proposer une réponse adaptée aux besoins identifiés sur le territoire communal ou intercommunal.

Le chargé de coopération CTG reste l'interlocuteur privilégié de l'Agent de Développement Territorial (ADT) de la Caf.

Le chargé de coopération est :

- Benoit COLSON, responsable enfance-jeunesse, 04 67 98 49 96, lacardonilha@lespignan.fr

Le chargé de coopération CTG réalisera :

- les bilans annuels afin de garantir la mise en place du plan d'action.
- les rencontres partenariales annuelles pour valider la continuité des projets, échanger sur leurs besoins et revoir les objectifs en fonction des bilans.
- des rencontres régulières avec les élus pour les informer de l'évolution de la CTG, et de l'avancée des projets.
- réaliser des questionnaires et/ou une boîte à idées afin de mesurer la satisfaction et les besoins des usagers.

Les principales missions du chargé de coopération sont :

- La conduite de diagnostics
- L'assistance et le conseil auprès des élus :
 - Etablir un état des lieux des dispositifs et acteurs du territoire
 - Traduire les orientations politiques en plans d'actions
 - Proposer les modalités de mise en œuvre des projets locaux et des programmes d'actions
- L'accompagnement de l'atteinte des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la CTG :
 - Contribuer à la construction d'une stratégie de développement territorial, concevoir, formaliser, conduire des programmes ou des projets opérationnels
 - Poursuivre le maillage territorial des équipements et des services à l'échelle communale
- Le développement et l'animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels :
 - Synthétiser les attentes et besoins des partenaires
 - Mobiliser les acteurs locaux : organiser et animer les instances de pilotage, techniques et les groupes de travail
 - Accompagner les porteurs de projets
 - Favoriser les échanges d'expériences, le travail en réseau et l'information des partenaires
- L'organisation et l'animation de la relation avec la population :
 - Favoriser les relations entre institutions, acteurs locaux et population
 - Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants
 - Développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec le public

- La contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre :
 - Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs de suivi
 - Conduire des analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et qualitatives et des dispositifs d'évaluation
 - Réaliser une veille sur la réglementation, les outils et méthodes du développement territorial, l'environnement économique, social, culturel, politique
 - Partager et communiquer les résultats de l'évaluation afin de réajuster la stratégie de développement

Les élus référents sont :

Géraldine ESCANDE, 1^{ère} adjointe – Social et Logement - geraldine.escande@lespignan.fr

Marie-Jeanne MULLER, 5^{ème} adjointe – Enfance et Jeunesse - marie-jeanne.muller@lespignan.fr

Agnès TOMASO, Conseillère municipale déléguée – Ecoles, Alsh, soutien au CCAS -
agnes.tomaso@lespignan.fr

Préciser l'organisation de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la Ctg (gouvernance, fréquence des bilans, des rencontres partenariales, des réunions internes...).

L'évaluation est un préalable à tout renouvellement de la convention. Elle peut aboutir, le cas échéant, à une réorientation des projets ou des politiques en vue d'exigences supplémentaires partagées. Au-delà de l'évaluation des actions, prévoir une évaluation globale qui permet de mesurer l'impact de la Ctg (évaluation des changements induits).

Un bilan annuel sera rédigé permettant d'évaluer les actions mises en place au regard du plan d'action de la CTG 2022-2026.

Les indicateurs prévus dans le plan d'action, des graphiques, statistiques mettront en évidence les chiffres et l'écrit permettra une approche constructive des actions réalisées.

D'autres moyens comme un questionnaire de satisfaction ou la mise en place d'une boîte à idées pourront également être utilisés pour mesurer la qualité et la nécessité des projets proposés.

Ce temps de bilan annuel sera l'occasion d'un questionnement sur la poursuite ou la réorientation des projets au besoin.

Un Comité de Pilotage annuel élargi est prévu 1 fois par an au printemps pour dresser le bilan de l'année écoulée et les perspectives à venir.

Le COPIL est composé de :

- les élus rattachés à l'Enfance et à la Jeunesse
- l'élu rattaché aux associations
- les services de la ville et le chargé de coopération
- la CAF (agent de développement territorial)
- la médiathèque
- la Ludothèque intercommunale
- la Responsable Enfance et Parentalité de la CC La Domitienne
- les présidents d'associations (à partir de 2023)
- la PMI
- la SDJES
- les directions des écoles

Envoyé en préfecture le 12/10/2022

Reçu en préfecture le 12/10/2022

Affiché le 14 OCT. 2022

ID : 034-213401359-20221010-D2022_10_10_005-DE